

Le Petit Journal



Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône
TROIS MOIS... 3 FR.
SIX MOIS... 9 FR.
UN AN... 18 FR.

LYONNAIS
UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES.

Abonnements Départements
TROIS MOIS... 6 FR.
SIX MOIS... 12 FR.
UN AN... 24 FR.

Jeudi 3 Novembre 1870

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté, Egalité, Fraternité.

A L'ARMÉE

Soldats,

Vous avez été trahis, mais non déshonorés.

Depuis trois mois, la fortune trompe votre héroïsme. Vous savez aujourd'hui à quels désastres l'ineptie et la trahison peuvent conduire les plus vaillantes armées.

Débarassés de chefs indignes de vous et de la France, êtes-vous prêts, sous la conduite de chefs qui méritent votre confiance, à laver dans le sang des émissaires, l'outrage infligé au vieux nom français?

En avant!

Vous ne luttez plus pour l'intérêt et les caprices d'un despote; vous combattez pour le salut même de la Patrie, pour vos foyers incendiés, pour vos familles outragées, pour la France, notre mère à tous, livrée aux fureurs d'un implacable ennemi.

Guerre sainte et nationale, mission sublime, pour le salut de laquelle il faut, sans jamais regarder en arrière, nous sacrifier tous et tout entiers!

D'indignes citoyens ont osé dire que l'armée avait été rendue solidaire de l'infamie de son chef.

Honte à ces calomnieurs, qui, fidèles au système des Bonaparte, cherchent à séparer l'armée du peuple, les soldats de la République.

Non, non: j'ai flétri, comme je le devais, la trahison de Sedan et le crime de Metz, et je vous appelle à venger votre propre honneur qui est celui de la France.

Vos frères d'armes de l'armée du Rhin ont déjà protesté contre ce lâche attentat et retiré avec horreur leur main de cette capitulation à jamais maudite.

A vous de relever le drapeau de la France, qui dans l'espace de quatorze siècles, n'a jamais subi pareille flétrissure. Le dernier Bonaparte et ses séides pouvaient seuls amonceler sur nous tant de honte en si peu de jours.

Vous nous ramènerez la victoire; mais sachez la mériter par la pratique

des vertus militaires, qui sont aussi les vertus républicaines: le respect de la discipline, l'austérité de la vie, le mépris de la mort.

Ayez toujours présente l'image de la patrie en péril. N'oubliez jamais que faiblir devant l'ennemi à l'heure où nous sommes, c'est commettre un parricide et en mériter le châtement.

Mais le temps des défaillances est passé. C'est fini des trahisons. Les destinées du pays vous sont confiées. Car vous êtes la jeunesse française, l'espoir armé de la patrie. Vous vaincrez, et, après avoir rendu à la France son rang dans le monde, vous resterez les citoyens d'une République paisible, libre et respectée.

VIVE LA FRANCE!

VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Tours, le 1er novembre, 1870.

Le Membre du Gouvernement,

ministre de l'Intérieur et de la Guerre.

LEON GAMBETTA.

Pour copie conforme:

Le Commissaire extraordinaire,

Préfet du Rhône,

P. CHALLEMEL-LACOUR.

VAINCRE OU MOURIR

Tours, 1er novembre.

Aujourd'hui les délégués d'une réunion tenue hier à Tours se sont rendus à l'hôtel de la Préfecture, accompagnés par 2,000 personnes environ et ont présenté au gouvernement les résolutions de l'assemblée.

Ils ont demandé la levée en masse et la création de commissions départementales chargées d'activer la défense et de suppléer à l'insuffisance des conseils municipaux et des conseils généraux qui datent de l'Empire.

M. Gambetta, ministre de l'intérieur et de la guerre a paru au balcon, et a harangué la foule.

Sa grande voix retentissante, son geste puissant, son attitude énergique, la conviction émue de ses paroles ont fait une impression profonde.

« Citoyens, a-t-il dit, il faut s'armer tous pour vaincre ou mourir.

« La République vivra, si nous voulons. Il suffit de vouloir; il faut vouloir. »

A la foule demandant des armes, M. Gambetta a répondu:

« Le gouvernement fait tout ce qu'il est possible de faire pour se procurer des armes; mais il rencontre sur les marchés étrangers le concurrent de l'ennemi et la concurrence de l'homme de Sedan.

« Que les citoyens agissent par eux-mêmes sans tout attendre du gouvernement, qui, de son côté, agira sans relâche. »

De vifs applaudissements ont accueilli les paroles du ministre.

LA CAPITULATION

Il y a toujours un point très-obscur dans cette défection sans exemple qui est pour la France un grand malheur, mais un malheur réparable; car elle s'est redressée frémissante et terrible.

Tout en faisant nos plus expresses réserves, nous réunissons ici les documents qui nous parviennent et qui serviront de pièces au procès qui va s'instruire.

« Bruxelles, 28 octobre.

« Toutes les informations parvenues ici confirment la capitulation de Metz.

« On assure qu'elle repose sur les bases suivantes:

« 1° Toutes facilités pour les élections à l'Assemblée constituante;

« 2° Démantèlement des forteresses d'Alsace et de Lorraine; pas de cession de territoire;

« 3° Indemnité de deux milliards. »

Berlin, 1er novembre.

D'après le *Staatsanzeiger*, les conditions de la capitulation de Metz sont essentiellement les mêmes que celles de Sedan, c'est-à-dire la reddition de l'armée et de la forteresse, l'armée prisonnière de guerre et le matériel de la forteresse acquis au vainqueur.

Quant aux officiers, ils gardent le droit de conserver leur épée comme témoignage de la bravoure dont ils ont fait preuve.

Tours, le 2 novembre 1870.

La Gazette de la Croix de Berlin dit:

Le bruit d'après lequel la garnison de Metz aurait fait une résistance matérielle à la reddition, est dénué de fondement.

Nous apprenons que M. Valcour, attaché à l'état-major du général Blanchard, est arrivé hier soir de Metz à Tours, apportant une dépêche qui confirme les renseignements apportés avant-hier par M. Woydkowicz, interprète du maréchal Bazaine.

Cette dépêche constate qu'il n'y avait plus à Metz que pour six jours de vivres. La ration quotidienne de pain avait été réduite de 700 grammes à 200 par habitant. Par contre, il restait 3,000 chevaux à abattre, mais amaigris et mourant d'inanition, et la ration quotidienne de viande avait été portée à 700 grammes.

La dépêche constate, en outre, que le sel faisait absolument défaut à Metz.

Détail à noter: On nous assure que la dépêche apportée par le premier envoyé du maréchal Bazaine était renfermée dans une boîte de montre. Quant à l'autre dépêche, M. Valcour l'avait logée dans une dent creuse.

Un renseignement particulier et dont nous pouvons garantir la certitude nous arrive de Mantes: c'est que dans la dernière nuit les Prussiens ont affiché, dans cette dernière ville, une dépêche annonçant que Bazaine s'est rendu avec 150,000 hommes après un combat dans lequel il en aurait perdu 20,000.

Cette dépêche prussienne affichée à Mantes se termine ainsi: *Quiconque répandrait un bruit contraire, serait fusillé.*

Ces derniers mots sont caractéristiques.

Berlin, 31 octobre.

Le Journal officiel publie la dépêche suivante, datée du 29 octobre, et adressée par le roi de Prusse à la reine Augusta:

Le fait considérable que maintenant les deux grandes armées ennemies

Feuilleton du 3 Novembre 1870.

LE TRIOMPHE DE L'HONNEUR

XI

— Et dire, reprit la vieille en sanglotant, qu'il aurait pu se marier depuis longtemps avec la fille la plus riche de cette province, s'il eût voulu! mais la tête lui tournait... Pauvre enfant! il ne pensait qu'à vous!...

— Ne pleurez pas ainsi, ma mère!...

— C'est bien coupable!... mais il est si malheureux!... Je ne veux pas l'excuser... Pourtant, je l'ai toujours trouvé si bon et si loyal!...

— Ne dites-vous pas interrompit Pauline, qu'il m'a toujours aimée?

— Oh! répondit Philippine en joignant les mains, regardez autour de vous!... Votre image était sa pensée de tous les instants!... Ce portrait (elle alla soulever un rideau qui couvrait une toile), ce portrait est le vôtre,

qu'il a fait de souvenir... Mais (elle laissa retomber le voile) il n'y faut plus penser!... Mon pauvre fils en mourra peut-être...

— Ecoutez!

Un des volets de la fenêtre donnant sur le jardin venait de s'ouvrir; c'est ce bruit qui avait effrayé Pauline. Presque aussitôt un tête d'homme s'était avancée dans l'ombre; puis le volet s'était refermé, et l'on avait frappé trois coups à la porte.

— Serait-ce mon père? dit Pauline.

— C'est quelque voisin... ou Daniel peut-être!... Voyons... N'ayez pas peur, ma chère demoiselle,...

La vieille Schirmer alla ouvrir, et recula toute tremblante à la vue d'un étranger.

C'était le jeune Edouard de Lescas. Pauline le reconnut, et comprit que cet homme était amené par quelque projet sinistre.

— C'est vous! monsieur!...

— C'est moi, répondit le marquis

d'une voix brève. La mère, laissez-nous.

— Ne me quittez pas, mère!... Ne me quittez pas! dit Pauline en s'attachant vivement au bras de la vieille Schirmer.

Mais le marquis ajouta avec un ricardement sinistre:

— Allez donc, la mère; votre fils a besoin de vous.

Philippine remarqua alors que cet homme était armé... L'absence prolongée de Michel, cette nuit sombre, l'orage qui s'approchait, tout cela remplissait son cœur d'une telle épouvante qu'il lui fut impossible de rester dans cette chambre un instant de plus. Elle sortit.

— Où est Michel? demanda Pauline avec anxiété.

— Vous voulez dire: Où est le comte Adriani Sarpi, n'est-ce pas, belle dame?... Ne craignez rien pour votre époux; aucun danger ne le menace... encore une fois, ne tremblez pas ainsi.

— Monsieur, je n'ai pas peur, reprit

Pauline d'une voix plus assurée... Je ne suis pas seule ici...

— Seule pour le moment, pardon; très seule, je vous assure... Mais les instants sont comptés. Ecoutez-moi, Pauline! Cet homme qui vous a trompée, vous ne l'aimez pas, ou, pour parler exactement, vous ne l'avez plus... Vos yeux sont dessillés. À présent, et vous n'êtes pas de ces jeunes héroïnes qui s'obstinent à continuer un roman dans une chaumière... Quel lieu que celui-ci! quel asile pour vous! Ces murs sont-ils dignes d'être glorifiés par votre beauté! Est-ce à vous qu'il convient d'être la compagne d'un misérable paysan?... Pauline, vous avez repoussé mes vœux autrefois; accueillez-les maintenant... Cet hymen était une épreuve que vous ne sauriez m'opposer comme un obstacle. Il n'y a de réel que mon amour... Un dernier mot: ma voiture attend près d'ici, consentez à fuir. Nous partons ensemble; et ce bonheur, cette fortune, ce luxe que vous cherchiez, cette opulence qui vous attirait, vous aurez tout, je met-

qui, au mois de juillet, s'étaient mises en marche contre l'Allemagne, se trouvent tout entières prisonnières de guerre, m'a engagé à nommer hier feld-maréchaux les deux commandants en chefs des armées prussiennes, les princes Frédéric et Frédéric-Charles. C'est le premier cas de ce genre qu'on ait vu dans l'histoire de notre maison.

GUILLAUME.

Une autre dépêche, datée du 28, porte que le roi a nommé comte le général de Moltke.

Tours, 2 novembre 1870.

La Gazette de Darmstadt du 31 octobre dit que Bazine, accompagné d'un officier prussien, a passé par Darmstadt allant à Cassel.

Cassel, 31 octobre. — L'ex-impératrice est arrivée incognito à Wilhelmshöhe hier; le général Clary l'accompagnait; elle eut une entrevue avec l'ex-empereur de 3 heures 1/2.

LES PRUSSIENS DANS L'EST

Une lettre particulière de Dôle annonce à la Sentinelle du Jura que les Prussiens ont complètement évacué le Jura. L'armée de Dôle s'est immédiatement portée en avant. Elle occupe les villages de Moisse, Montmirey, etc., et Garibaldi a établi son quartier général à Olifanges.

Cette armée, jointe à celle de Besançon, forme maintenant, pour l'ennemi, un demi-cercle infranchissable.

Nos pertes, dans les combats victorieux par nous livrés en avant de Besançon, à Cussey le 22 et à Châtillon-le-Duc le 23, sont, dit-on, peu considérables, comparées à celles de l'ennemi. Nous aurions fait 1,000 prisonniers, et notre artillerie n'aurait pas été inférieure à celle des Prussiens.

Dijon est occupé par une division allemande. Nos troupes se sont repliées en présence de forces supérieures munies d'une artillerie nombreuse, qui dominait la ville par les hauteurs du côté de Plombières. Le bombardement a été de courte durée. Il n'a causé de dommages que dans les faubourgs occupés par la défense et a cessé dès la retraite de celle-ci.

Pas d'autres renseignements sur Dijon. On ne doit accueillir qu'avec la plus grande circonspection les dires généralement très-exagérés des fugitifs.

Les cavaliers ennemis qui s'étaient avancés en éclaireurs du côté de Nuits ont été refoulés à coups de fusil.

Le service du chemin de fer ne se fait pas au-delà de Chagny.

Le général Michel, nommé au com-

mandement des forces de l'Est, en remplacement du général Cambriels, est arrivé ce matin à Besançon, venant de Tours.

LE SIEGE DE PARIS

Tours, 2 novembre 1870.

Les nouvelles de Paris du 28 octobre constatent l'excellent esprit des défenseurs de la capitale.

L'enrôlement de plusieurs bataillons de la garde nationale volontaire est activement poursuivi.

La souscription publique pour l'achat des canons va bien.

Le total à ce jour souscrit couvre déjà le prix de mille canons.

On estime que le rationnement de la viande fraîche durera jusqu'au 15 décembre; il y aura alors pour cinq semaines de viande salée.

Le Français dit que Paris ne sera pas rationné avant le 1^{er} janvier 1871.

Les riches se font un point d'honneur de se restreindre rigoureusement à la ration de tout le monde.

De grands travaux sont en voie d'exécution du côté de Cachan-Arcueil et Bagneux (sud de Paris), malgré les efforts des Prussiens pour les empêcher.

On construit un espèce de grand radeau qui rendra de grands services.

Les Prussiens construisent de fortes batteries vers Bezons, devant Courbevoie (ouest).

On assure qu'ils font également des travaux au Bas-Meudon (sud-ouest).

Ils ont une forte artillerie à Choisy-le-Roi (sud-est).

La rente, le 24 octobre, était à 51,90 et l'emprunt à 52,50.

Le gouvernement de Paris avait reçu, le 27 octobre, des dépêches de Tours, du 24.

Paris, 29 octobre.

Les positions prussiennes de Bourget (nord) ont été enlevées après une vive résistance par les Français, qui les ont fortifiées.

Nous avons occupé Drancy.

Le Bourget et Drancy sont au nord de Paris, près de St-Denis.

Si le siège ou le bombardement de Paris n'est pas commencé, il y a une raison préemptoire.

Ce n'est pas, comme le disent les Allemands, que leurs pièces de cam-

pagne ne sont pas encore arrivées, ou qu'ils préfèrent prendre la ville par la famine, etc. Les Allemands ne cessent de répéter que le feu de l'artillerie des forts français leur fait très-peu de mal; mais de nombreux renseignements de sources non moins dignes de foi témoignent du contraire.

Nous citerons notamment les correspondants du Times, que certes personne n'accusera de trop de sympathie à l'égard des assiégés. Le docteur Russel, qui date ses lettres du quartier général prussien de Versailles, rapporte que le feu est parfois très-incommode, sinon très-destructeur; mais il reconnaît qu'il démolit les travaux et les terrassements dès qu'on les commence.

Un autre correspondant, écrivant de l'intérieur de Paris, toujours au même journal, dit:

« Les Allemands sont encore aussi loin que jamais de leur entrée dans Paris, si cela doit dépendre de leurs attaques. Nous avons entendu dire des merveilles de ce qu'ils devaient faire; mais littéralement ils n'ont rien fait. Ils n'ont pas été capables de dresser une seule batterie contre les forts détachés.

« Aussitôt que leurs batteries ont été dressées, elles ont été brisées en pièces par le feu sûrement dirigé des forts, avant que les canons qui la composaient aient pu être mis en état de porter sur les points d'attaque avec la moindre précision. Le terrain autour de Paris est mesuré presque à un centimètre près.

L'artilleur des forts peut être l'être le plus sot qu'il y ait au monde; mais il ne peut manquer le but, si seulement il regarde sa carte et lit exactement les chiffres. Comme preuve de cela, je vous dirai que, dans toute la matinée de jeudi dernier, il faisait ici un brouillard épais. Les Allemands en avaient profité pour se mettre activement à préparer une batterie aux environs de Montretout. Or, le fort du Mont-Valérien ouvrit le feu contre eux au milieu du brouillard; c'était un feu dirigé sans y voir, mais d'après les indications de la carte; il fit cesser le travail des Prussiens, qui durent être passablement surpris. Presque tous les jours ils démasquent quelque nouvelle batterie, et presque tous les jours elle est détruite. »

Rapports militaires

18 octobre, 7 h. du soir.

Hier, le fort de Nogent a tiré très-heureusement sur un poste prussien établi dans la pépinière de la ville de Paris, deux obus ont pénétré dans la maison qui servait de poste, et, une heure après, une voiture d'ambulance est venue chercher des morts ou des blessés.

Ce matin, des obus de Nogent ont porté sur un assez gros peloton ennemi à l'extrémité du plateau d'Avron.

La Faisanderie a tiré sur le poste prussien à la Fourche de Champigny; la maison a été traversée de part en part et l'ennemi s'est sauvé précipitamment.

Les Prussiens ont complètement évacué Créteil; notre reconnaissance de Charenton a poussé jusqu'au moulin de la Marne, sans trouver d'obstacles.

Dans l'après-midi, le général Ducrot a fait avancer à la hauteur de Colombes une partie de la brigade Berthaud. Notre artillerie, placée à gauche du village, a lancé sur deux usines d'Argenteuil, où la présence de l'ennemi était signalée, un certain nombre d'obus, l'une d'elles a été incendiée.

L'ennemi ne s'est pas présenté en masse on voyait seulement une ligne de tirailleurs derrière un épaulement dans les vignes, et quelques cavaliers; il a mis en ligne une batterie qui a lancé, sans résultat, quelques obus dans Colombes, mais son feu a été éteint en quelques minutes par une batterie de 12.

Nos troupes d'infanterie n'ont pas été engagées. La batterie de Courbevoie a soutenu le mouvement par quelques obus de marine, qui allaient éclater dans les pentes de Sannois, empêchant ainsi toute offensive de l'ennemi.

Le Mont-Valérien, la batterie Mortemart et quelques pièces du 6^e secteur (Point-du-Jour), ont inquiété les travaux de l'ennemi à Montretout.

Vanves et Issy ont agi de la même manière sur Châtillon.

19 octobre, 11 h. 1/4 matin.

Hier matin, une reconnaissance très-hardie a été exécutée en avant des forts de Rosny et de Nogent par les mobiles de la Drôme (commandant Balet), de la Côte-d'Or (commandant Dupuy et du Tarn) (commandants Faure, de Foucaut et de Pharamond), sous la direction du lieutenant-colonel Reulle. Notre gauche s'est avancée dans le parc du Raincy jusqu'à la porte de Paris, et de là, s'est rabattue sur Villemonble, qui a été fouillée en tous sens.

L'ennemi a été ensuite débarrassé du parc de Launay, où il a eu un homme tué. Pendant ce temps, quelques compagnies ont gravi les pentes d'Albon, occupé tout le plateau et tirillé à son extrémité est sur le poste avancé de la Maison-Blanche.

Notre centre, aussitôt Avron occupé, est entré dans le village du bois de Neuilly, qui était évacué. Les tirailleurs l'ont ensuite dépassée et se sont portés sur Neuilly-sur-Marne, où l'ennemi était retranché en forces considérables.

Cette reconnaissance a permis de constater que les avant-postes prussiens occupent aujourd'hui Launay, la Maison-Blanche et Neuilly-sur-Marne, c'est-à-dire à 4 kilomètres de Nogent.

Cette nuit, à deux reprises, l'ennemi a tenté des attaques sur un poste de mobiles à Cachan; elles ont été aisément repoussées et ont donné lieu à une vive canonnade de nos forts dont les obus ont été fouiller les positions ennemies de Châtillon, jusqu'à Bourg-la-Reine et l'Hay.

Le commandant du fort d'Issy a envoyé à l'état-major général le nommé Sellier (Léonce), garde mobile à la 7^e compagnie du 5^e bataillon du 2^e régiment (Seine), qui a

traî tout à vos pieds. J'oublie vos dédains passés, vos mépris, je ne me souviens que de votre beauté et de mon amour.

Pauline avait écouté d'abord avec stupeur. Ces derniers mots la firent rougir d'indignation. Elle se tourna vers M. de Lescas, et, le bras étendu vers la porte:

— Sortez, monsieur! lui dit-elle en le regardant fixement.

M. de Lescas recula de surprise.

— Sortez! répéta Pauline avec force: vous êtes ici chez mon mari! et cette demeure, si pauvre et si humble qu'elle soit, est une retraite que je tiens pour sacrée, et où Dieu me protégera. Vous parlez de celui qui m'a trompée! Sachez que je le préfère à vous... à vous, monsieur de Lescas! et que je le préférerais encore fussiez-vous celui dont il portait le nom!... Allez.

— Ainsi, reprit Lescas d'une voix étouffée par la colère, votre orgueil n'est pas terrassé par cette leçon!...

Ainsi, vous affrontez cette lutte... cette vie indigente, humiliée.

— Humiliée! non pas!

— Pensez-y, Pauline! Il en est temps encore... Oh! écoutez-moi!

Tout en parlant, Edouard de Lescas se rapprochait de Pauline. Il voulut lui tendre la main: elle ne put réprimer un cri d'effroi.

— Mon père, s'écria-t-elle, pourquoi vous ai-je quitté! Pourquoi suis-je ainsi abandonnée? Monsieur, j'en appelle à votre honneur! vous ne resterez pas plus longtemps ici... Vous respecterez ma faiblesse, mon malheur, si vous voulez! vous sortirez tout de suite... Monsieur de Lescas... je vous en conjure!

Elle joignait les mains avec désespoir, et ses yeux, fixés sur les yeux impassibles de M. de Lescas, exprimaient tout à la fois la prière et l'épouvante.

A cet instant la porte s'ouvrit. Le ciel envoyait un défenseur à Pauline. Michel Schirmer apparut sur le seuil au moment où Lescas, saisissant

Mlle de Martens dans ses bras, essayait de l'entraîner hors de la cabane.

— Au secours! criait Pauline... A moi, Michel, à moi!... N'ai-je donc personne ici pour me protéger?

Mais Lescas, opposant la force à ses cris, se dirigeait vers la porte.

Il se heurta contre Michel.

— Vous ne m'attendiez pas, dit celui-ci avec calme.

Puis, s'adressant à Pauline:

— Vous m'avez appelé, ajouta-t-il, me voilà.

Il dégagna Pauline de l'étreinte du marquis.

— Oh! épargnez-le! épargnez mon mari! s'écria Pauline en voyant que M. de Lescas armait un pistolet dont il menaçait Michel.

Mais celui-ci, toujours calme et dédaigneux, défiait le marquis du regard.

— Honte à vous, lui dit-il, qui n'avez de courage que pour insulter une femme sans défense!... Vous voilà devant un homme qui vous met

au défi d'ajouter un mot, de faire un pas de plus! Oh! ne me regardez pas ainsi! Je ne suis plus votre complice!

Il jeta une bourse d'or aux pieds de M. de Lescas.

— Reprenez votre argent, Judas! Bien, c'est cela! Ramassez-le; qu'on voie un noble marquis, l'héritier de la fière maison de Lescas, se courber jusqu'à terre!

— Vous me demandez pardon de tout ceci quelque jour, monsieur!

— Hé quoi! interrompit Michel avec violence, encore ici! Ne voyez-vous pas que moi aussi je suis armé? Marquis de Lescas, va-t-en! Je te fais grâce de la vie. Marquis de Lescas, je te tiens pour le dernier des misérables!

Un rire forcé contracta les lèvres du marquis.

— Ah! ah! dit-il avec un salut dérisoire, monseigneur se fâche! Ah! monseigneur, cette colère n'est pas de bonne compagnie...

Cela dit, Edouard de Lescas fit une pirouette et sortit en riant aux éclats.

CORDELLIER-DELANOUE.

La suite à demain.

enlevé hier un factionnaire bavarois après avoir essuyé son feu. Cet homme avait déjà tué deux ennemis et rapporté leurs armes dimanche dernier.

Passy, 20 octobre, 5 heures 30.

A trois heures cinquante minutes du soir, l'ennemi a tiré quelques coups de canon sur les travailleurs répandus dans la plaine, entre Issy et Clamart, sous la protection de mobiles, leurs pièces étaient installées sur la lisière du bois de Meudon, derrière des talus correspondant à des brèches pratiquées dans le mur de clôture du bois, à moitié chemin entre Clamart et Fleury.

Le gouverneur de Paris.

P. O. Le général chef d'état-major général, SCHMITZ.

Paris, 24 octobre 1870.

Rien de réconfortant et de simplement grand comme l'attitude de notre population en présence des besoins et des dangers de la capitale, qui est aujourd'hui le boulevard de la France.

Un honorable négociant écrit au *Siècle* : « Je vous apporte ce que ma femme et ma fille viennent de retrouver d'argenterie et de bijoux au fond de leurs tiroirs : montres, timbales et couverts d'enfants des filles grandies, du fils et du frère aujourd'hui dans la mobile; bagues et broches démodées de la mère, médailles d'or. » Il y en avait pour 446 fr. 10.

C'est l'offrande du riche; voici le denier de la veuve.

Le *National* reçoit la lettre suivante, que je cite textuellement : « Ayant vu, dans votre estimable journal, que, quoique pauvre, un enfant de Paris pouvait venir en aide à sa patrie, je m'empresse de vous remettre le peu de bijoux qui me restent d'un autre temps. Je regrette que ce soit si peu ! J'ai cinquante-trois ans, je suis veuve et sans ouvrage.

Recevez, mes remerciements de recevoir, pour ma patrie, le peu qui me reste. — Veuve JOANIE. »

Enfin hier soir, à la réunion des Folies-Bergères, M. Henri de la Pommeraye est venu prendre l'initiative d'une souscription à 5 centimes, qu'il se propose de colporter dans les réunions publiques, ayant pour objet la fabrication d'un canon qui recevra le nom de *La Populace*, en souvenir de l'expression dont M. de Bismark s'est servi dans son entretien avec M. Jules Favre. La première collecte a fourni 50 fr. 5 centimes.

Comme la chambre des notaires, la corporation des agents de change offre une batterie à la République, les grandes administrations financières en feront sans doute de même.

Par arrêté du 19 octobre, il est organisé des compagnies de gardes nationaux volontaires, pour aller à l'extérieur des fortifications.

Les inscriptions sont très-nombreuses, elles dépasseront certainement le chiffre de 40,000 hommes auquel le gouvernement a fixé l'effectif de ces bataillons.

Dans le quartier de la rue du Sentier et de la rue des Jeuneurs, le 400^e bataillon a déjà fourni 300 volontaires. Dans le quartier de l'Opéra-Comique, la 5^e compagnie du 149^e bataillon a fourni à elle seule 40 volontaires. Et ces cas-là sont loin d'être isolés : dans tous les bataillons, on constate le même élan, le même enthousiasme.

Le général Trochu lui-même ne refuserait pas une mention d'honneur au 83^e bataillon de la garde nationale. On lui demandait environ 150 volontaires : il s'en est présenté 1,398 sur 1,417 hommes.

Voici, d'après le *Rappel*, l'histoire exacte du premier décoré de la mobile, le jeune Léonce Sellier, de la 2^e compagnie du 5^e bataillon de la Seine. Son père ayant été fusillé par les Prussiens, il a demandé et obtenu de faire le coup de fusil, quand et comme bon lui semblerait. En conséquence, qu'il y ait sortie ou non pour son bataillon, Léonce Sellier est toujours en embuscade, le fusil en joue, tantôt derrière un arbre, tantôt derrière une maison.

Ces jours-ci, il s'était posté sur un toit; il voit passer deux uhans, les tue, prend un des deux chevaux, revient avec les armes des deux Prussiens, et les apporte au général Trochu. Avant-hier, il avise une sentinelle, marche droit à elle, essuie son feu, la tue et revient encore à Paris avec un casque et un fusil prussiens.

M. Serrière, imprimeur de la *Liberié*, du *National*, de la *Presse*, etc., est mort hier matin, à l'âge de soixante-dix ans.

Il n'avait pas inventé, mais perfectionné un système de clichage auquel les journaux ont dû la rapidité des tirages considérables.

On annonce la promotion au grade de contre-amiral, du capitaine de vaisseau Thomasset, commandant de la flotille de la

Seine, et à celui de capitaine de frégate, le lieutenant de vaisseau Sarey, dont la canonniers fait toujours merveille.

Les mobiles de Napoléon-Vendée, qui ont assisté aux combats du 30 septembre et du 13 octobre, sont rentrés à Paris. Ils sont campés au Champ-de-Mars.

Depuis quelques jours, le puits de la place de la Trinité fonctionne.

Une fontaine, qui communique avec le réservoir, donne à tout instant d'abondantes quantités d'eau aux habitants des quartiers Saint-Georges et de la Chaussée-d'Antin.

MARSEILLE

Tours, 1^{er} novembre.

Les démissions de M. Esquiros, commissaire extraordinaire du Gouvernement, et de M. Delpech, préfet des Bouches-du-Rhône, sont acceptées.

M. Alphonse Gent est nommé administrateur des Bouches-du-Rhône, avec pleins pouvoirs civils et militaires.

Une édition extraordinaire du *Sémaphore*, qui nous arrive ce matin, contient les documents suivants :

Le général commandant les gardes nationales des Bouches-du-Rhône porte à la connaissance des Marseillais les deux dépêches qu'il reçoit du Gouvernement.

Première dépêche.

« Faites publier que le citoyen Alphonse Gent est nommé préfet des Bouches-du-Rhône, avec pleins pouvoirs dans l'ordre administratif et militaire, en remplacement des citoyens Alphonse Esquiros et Delpech, dont la démission est acceptée. Gent arrivera mercredi par l'express de Lyon. »

Deuxième dépêche.

« Faites exécuter ponctuellement les ordres que je vous ai donnés. Le seul moyen d'éviter les conflits et l'effusion du sang consiste à agir avec résolution quand un parti a été pris. Le citoyen Gent est aujourd'hui préfet des Bouches-du-Rhône; il a quitté Tours en cette qualité; il doit arriver mercredi à Marseille. »

Tous les bons patriotes, j'en ai l'assurance, salueront en lui le représentant du Gouvernement de la République et obéiront à son administration.

Citoyens,

Je n'ajouterais qu'un mot : notre but est le même; nous avons tous la même opinion. Nous voulons tous que nos efforts concourent vers le même but. Nous voulons chasser l'ennemi, renvoyer l'étranger de notre territoire; nous voulons tous vivre libres ou mourir en combattant. Donc, trêves à toutes dissensions, afin que tout ce que nous avons de forces vives serve à l'organisation des armées républicaines.

Vive la France, vive la République.

Le général commandant les gardes nationales des Bouches-du-Rhône, MARIE fils.

M. Delpech a reçu cette nuit, à une heure, par dépêche télégraphique, l'acceptation de sa démission de préfet des Bouches-du-Rhône, et il a immédiatement remis ses pouvoirs au général Marie.

NOUVELLES DE LYON.

Dans sa séance de mardi soir, qui a eu lieu à huis-clos, le Conseil municipal a reçu la visite de M. le préfet Challemel-Lacour, et du général Bressolles.

Toutes les questions relatives à l'armement et à la mise en état de défense de la ville ont été successivement examinées.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE LYON.

ARRÊTÉ

Le maire de Lyon,

Vu la délibération du Conseil municipal de Lyon, en date du 29 octobre 1870.

Arrête :

Article 1^{er}.

Un emprunt de guerre basé sur les rôles des quatre contributions directes de l'exercice courant sera immédiatement réalisé dans la ville de Lyon.

Article 2.

Chaque contribuable, considéré comme prêteur, concourra à cette réalisation, et, à cet effet, sera tenu de verser dans la caisse du percepteur de sa division, sans qu'il soit besoin d'un nouvel avertissement, une somme

égale au montant total de ses contributions directes de 1870.

Article 3.

La part de l'emprunt de guerre portant sur les portes et fenêtres sera supportée par le propriétaire seul.

Article 4.

Les immeubles actuellement dispensés en tout ou en partie de contributions directes, sont frappés d'une contribution égale au montant des impôts qu'ils auraient eu à payer en 1870, si l'immunité dont ils jouissent eût cessé au 31 décembre dernier.

Article 5.

Le versement de l'emprunt de guerre s'effectuera en deux termes égaux exigibles, savoir : la moitié du 1^{er} au 5 novembre, et le solde du 15 au 20 du même mois.

Article 6.

A défaut de paiement aux époques ci-dessus fixées, des poursuites seront exercées contre les retardataires, comme en matière de contributions directes, sans préjudice des mesures extraordinaires qui pourront être prises en raison de la situation.

Article 7.

Il sera délivré aux contribuables-prêteurs des quittances ordinaires à souche pour le montant de chaque versement. Ces quittances seront échangées après la guerre contre des titres définitifs remboursables, sans intérêts, en vingt années, à partir de 1873.

Article 8.

Le trésorier-payeur général, le directeur des contributions directes du département sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Lyon, le 31 octobre.

Le maire de Lyon,

HÉNON.

Approuvé :

Le ministre de l'intérieur et de la guerre,

LÉON GAMBETTA.

Le préfet du département du Rhône, Commissaire extraordinaire de la République, P. CHALLEMEL-LACOUR.

Le temps a complètement changé. A la pluie a succédé un violent vent du nord. La journée d'hier a été éclairée par un beau soleil.

Le Rhône a beaucoup grossi. Tous les bas-ports sont envahis. Cette crue a été si subite que nous avons vu, à côté du pont de l'Hôtel-Dieu, un blanchisseur prisonnier dans son bateau.

Mais cet homme qui a des vivres ne s'inquiète nullement. Il assure que le Rhône va baisser rapidement. Il a trop l'habitude du fleuve pour qu'on n'ait pas confiance en ses affirmations.

Si Lyon doit être investi, le service de la place, transport des dépêches, transmission des ordres, etc., sera fait par les gardes nationaux à cheval qui forment une escadron de 120 hommes environ.

Hier matin ils sont allés, par pelotons séparés, à 25 ou 30 kilomètres de la ville, en promenade militaire.

Un mouvement extraordinaire de volontaires se produit en ce moment dans le Midi.

Le lieu de réunion provisoire est Valence, chef-lieu du département de la Drôme.

A partir de ce jour, tous passeports seront refusés à d'autres, qu'aux femmes et aux vieillards âgés de plus de soixante ans.

Les mobiles de la Loire ont quitté lundi soir la Rotonde, et ont été remplacés hier matin par un autre bataillon, qui y a pris casernement.

Quelques-unes des lettres arrivées de Paris par le dernier ballon sont affranchies avec des timbres de la République.

Ce sont les premiers que nous ayons vus. Ils ressemblent à ceux de 1848, et ont la tête de femme traditionnelle.

AVIS AUX OFFICIERS DISPONIBLES

La bribe des *Eclaireurs républicains du Rhône*, sous le commandement du citoyen P.-A. Lutz (du Rhône), composée de mille hommes énergiques et dévoués, demande deux chefs de bataillon, six capitaines, six lieutenants, six sous-lieutenants.

Les officiers disponibles qui auraient des titres à ces grades sont invités à adresser leur demande, avec les pièces à l'appui, à M. Charles, à la Préfecture.

Lyon, le 2 novembre 1870.

Le commandant de la brigade des *Eclaireurs républicains du Rhône*, P.-A. Lutz (du Rhône).

Avis à MM. les sergents-majors de la garde nationale de Lyon et de la banlieue.

Le général commandant la garde nationale du Rhône, autorise le citoyen Auloze à réparer et ajuster tous les fusils de la garde nationale.

Prière est faite à MM. les sergents-majors qui n'auraient pas d'armurier désigné par leurs chefs, de faire parvenir promptement au citoyen Auloze, rue de Béarn, 24 (Guillotière), les armes ayant besoin de réparations.

Lyon, le 29 octobre.

Le général commandant la garde nationale de Lyon, ALEXANDRE.

AUX FEMMES FRANÇAISES

Venez en aide à la patrie ! Que toutes les Françaises s'unissent en un sentiment de pieuse et patriotique charité; nos jeunes mobiles, nos francs-tireurs, effroi de l'ennemi, manquent dans cette saison déjà rigoureuse des vêtements qui les mettent à l'abri; nous nous adressons à toutes les femmes; à vous d'abord femmes des préfets, des sous-préfets, des maires, de tous les fonctionnaires de la République, à vous de faire un chaleureux appel; organisez des comités dans chaque département, dans chaque arrondissement, dans chaque commune.

L'obole de la plus pauvre viendra concourir à la bonne œuvre ! Oui ! chaque femme apportera son offrande et son activité : des couvertures de laine, des bas, des chemises de flanelle, tout ce qui peut garantir nos soldats, sera réuni par les soins de ces comités. Que nos Françaises organisent des ateliers; une bonne chaussure est indispensable; nous savons bien que nos cordonniers ne demanderont que le prix de revient, tous nos ouvriers, toutes nos ouvrières se feront un devoir d'apporter leur concours désintéressé au travail patriotique.

Nos Françaises prouveront que leur dévouement à notre chère patrie égale le courage de ses vaillants défenseurs.

M^{mes} A. CRÉHIEUX, A. FOURICHON, THIERS.

M. C. CARTIER, Secrétaire du Comité central.

Il sera formé dans toutes les villes de France, un comité composé de toutes les femmes des fonctionnaires.

ATROCITÉS DES PRUSSIENS

Nous lisons dans l'*Union Franco-Comtoise* du 29 octobre :

Nous dénonçons à l'indignation de toute âme honnête, aux autres peuples comme aux Français, un acte de barbarie qui caractérise à lui seul le système prussien dans cette guerre. Il n'y a plus de loi aux yeux de nos ennemis. A l'avvenir, on saura qu'il faut se garantir, en les voyant arriver, non pas seulement contre le pillage, mais contre l'assassinat.

M. Michaud, instituteur à Cussey, âgé de quarante ans et père de deux enfants, se trouvait près de l'église, à l'heure du départ des Prussiens, lundi dernier.

Il venait, croit-on de remonter l'horloge du village. Cette horloge frappait au même moment dix heures. Ce n'était pas un signal retentissant. La régularité des coups indiquait, sans qu'on pût s'y méprendre, que c'était une horloge qui sonnait. Il y a des horloges en Allemagne; et il n'y a pas d'Allemand et surtout pas d'officier allemand qui ne le sache.

L'officier qui commandait les Prussiens n'ordonna pas moins de saisir l'instituteur comme coupable d'avoir sonné le tocsin. L'instituteur explique que c'est l'horloge qui sonne et qu'elle a toujours sonné pendant qu'ils étaient à Cussey. On ne le croit pas, ou l'on fait semblant de ne point le croire, et il est emmené par la colonne prussienne.

Le curé intervient contre une arrestation... aussi arbitraire. Il est lui-même emmené comme prisonnier.

Michaud était aimé et honoré à Cussey... au milieu de la consternation unanime.

Unis cruauté semblable ni mépris plus... des saintes lois de la justice! jamais plus barbare!

Il n'y a plus à se le dissimuler, c'est la guerre d'extermination qui commence... une exception. Nous avons donné la parole que quatre citoyens, dans les environs de Voray, avaient été fusillés sans motif de raison que l'instituteur de Cussey.

Que nos âmes se retrempent, et que notre courage contre ceux qui dévastent nos villes... campagnes, contre ceux qui tuent sans merci les citoyens inoffensifs comme les étrangers qui portent les armes pour leur pays, soit à la hauteur des malheurs qui nous frappent!

Cette barbarie est l'indice de la faiblesse... de la crainte de ceux qui envahissent nos demeures et qui pillent nos biens. S'ils étaient assurés de la victoire, auraient-ils recourus à de tels moyens de terreur? Ils ne savent à quel peuple ils s'adressent! Les calamités sont grandes, mais si nous ne nous défendons pas nous sommes vaincus.

Sans livrer de grandes batailles, un peuple peut conquies a lui seul l'Europe... ne peut-il pas avoir raison des ennemis qui sont au milieu de lui? Il y a mille manières de se venger à leur reprocher que de recourir à l'assassinat de Cussey. N'est-ce pas le temps de se lever avec le juste sentiment de la vengeance? Pourrons-nous assister impassibles à de tels crimes? Serions-nous dignes d'être français si une guerre impitoyable n'était pas déclarée à d'aussi nombreux ennemis?

LES PRISONNIERS FRANÇAIS (Voici le numéro d'hier.)

- STETTIN
Etat-major général MM les généraux de Lartigue (infanterie) et Duchesne (artillerie)
MM les généraux de brigade baron Nicolas Antonicelli, Abbaticchi (id.), Fraboulet, de Kerleader (id.), de Vandœuvre (cavalerie) et Cardart (génie)
Etat-major M le colonel Robert.
M le chef d'escadron Carbin
MM les capitaines de Mazière, Rouff, Albert, Humbert-Droz, Mansuy, Peloux et Lambert.
MM les lieutenants de la Nouë, de Sancy, Michel, Caumers et Lerat.
Artillerie MM les colonels Desprels et Chauvel.
MM les lieutenants-colonels Colcomb, De Brodeur, Lecrouvre.
MM les chefs d'escadron d'Haranguier, de Contpont, de Mussy, Harrel, Chaumette et Fa.
MM les capitaines Ducasse, Morio, Casan, de Chalain, Hans, Jartot et Achard.
MM les gardes d'artillerie Regnaud, Osermann et Royer
Génie. M le colonel Duval.
M le lieutenant-colonel Régat.
MM les chefs de bataillon Roulet, Loyre, Bourgeois et Vielle.
MM les capitaines Ségretain, Morellet, Bordan, Delambre, Tannier, Mouzon, Bénet, Suintz, Leblanc et Dufour.
MM les lieutenants Ducret, Lefort et Corbin.
M le garde du génie Lebrun.
INFANTERIE.
Etat-major de chasseurs à pied M le lieutenant-colonel Pizet.
M le capitaine Suberville.
M le lieutenant Gosselin.
M le chef de bataillon Foncecouverte.
M le capitaine Marietti.
M le lieutenant de Lisac.

- 3e régiment de ligne: MM les lieutenants Collard, Dominique et Raynaud.
MM les sous-lieutenants Verdavoir et Dupuy.
12e régiment de ligne: M le capitaine Graverand.
M le sous-lieutenant Feydel.
14e régiment de ligne: MM les chefs de bataillon Jannost et Mergé.
22e régiment de ligne: M le lieutenant-colonel de Maurey.
32e régiment de ligne: M le capitaine Rajat.
46e régiment de ligne: M le chef de bataillon de Prud'homme.
50e régiment de ligne: M le capitaine de Serres.
56e régiment de ligne: M le lieutenant-colonel Billot.
MM les chefs de bataillon Branlard et Giraudet de Ste-Agathe.
61e régiment de ligne: M le lieutenant-colonel Vichery.
M le chef de bataillon Poudrel, MM les capitaines Boudeville, Lapongey-Antony.
MM les lieutenants d'Or, Deminac.
76e régiment de ligne: M le chef de bataillon Jamais.
M le capitaine de Villeneuve.
80e régiment de ligne: M le lieutenant-colonel de Moncetz.
M le chef de bataillon Maly.
M le lieutenant Viel.
91e régiment de ligne: M le capitaine Latour-d'Affaure.
93e régiment de ligne: M le chef de bataillon Paon.
3e régiment de zouaves: MM les chefs de bataillon de Puymorin, Hervé.
1er régiment de tirailleurs: M le sous-lieutenant Mohamed-ben-Amahdi.
3e régiment de tirailleurs: M le colonel Barué.
M le lieutenant-colonel Aubry.
MM les chefs de bataillon Mathieu, Petitjean, Rapp.
MM les sous-lieutenants Regnaud, Speltz.
1er régiment de marche: M le lieutenant-colonel Guyot de Leuchey.
M le chef de musique Michel.
Etat-major des places: M le capitaine Vallot.
CAVALERIE.
8e régiment de chasseurs: M le lieutenant-colonel Gauthier.
MM les chefs d'escadron Blanche, Lasverre.
M le lieutenant de la Rivière.
11e régiment de chasseurs: M le lieutenant d'Asplas de Blézac.
10e régiment de dragons: MM les chefs de bataillon de Mazin et d'Arcat.
M le lieutenant des Roches.
INFANTERIE DE MERINE.
2e régiment: MM les lieutenants chaussoy, Caban.
MM les sous-lieutenants de Percin, Hoernel.
Etat-major de la place de Strasbourg: M le colonel ex-commandant de place Ducasse.
M le capitaine ex-commandant de la citadelle Sarre-Filhouland.
M le capitaine archiviste Heitz.
M le lieutenant Laval.
Etat-major de la division: M le capitaine d'état-major Schnéegans.
Etat-major particulier de l'artillerie M le lieutenant-colonel de Brives.
MM les capitaines Ippensen et Chauviré.
5e régiment d'artillerie: M le major d'Harangnier de Quincroet.
MM les capitaines Mozio, Jacoby et Gandet.
9e régiment d'artillerie: M le chef d'escadron d'Haranguier de Quincroet.
17e régiment d'artillerie (pontonniers): MM les capitaines Euler, Gaillard, Bedel et Roswag.
M le lieutenant Aveline.
20e régiment d'artillerie à cheval: M le colonel Gruvet.
M le major Perrot.
M le chef d'escadron Debourgue.
MM les capitaines Castan et de Chalain.
M le lieutenant Loth.
13e régiment, 13e bataillon de chasseurs à pied: M le sous-lieutenant Jacobée.
18e régiment de ligne: M le major Larchey.
M le capitaine d'habillement Lefèvre.
M le lieutenant Van oed Vere.
68e régiment de ligne: M le lieutenant Vincen.
96e régiment de ligne: M le capitaine Abadie.
M le lieutenant Stella.
MM les sous-lieutenants Paussez, Ducaise et Poydaz.

SIX JOURS CHEZ LES PRUSSIENS (Suite).
Les battants de la porte furent alors poussés avec fracas, et les convives firent irruption dans l'antichambre. Ils étaient six ou sept, tous en uniforme.
Le plus grand, que je reconnus immédiatement, bien qu'il ne portât d'autre signe distinctif que le croix de Saint-Jean, et qu'il fut revêtu d'une courte tunique sans broderies, fut M. de Bismark.
Puis à peine le temps de l'observer et de considérer sa physionomie dure et sévère, ses gros yeux perçants et son énorme moustache rousse, car il passa rapidement devant moi et se dirigea vers l'étage supérieur.
La conversation continuait très-vive et très-amiee entre les autres convives et Miranda.
J'entendis même cette phrase qui était adressée à mon ami par un officier revêtu d'un uniforme bleu-ciel:
« Mon oncle sera demain fort occupé avec le roi, mais je vous supplie de vous adresser à moi, je serai l'impossible pour vous être agréable. »
Miranda se confondit en remerciements, serra toutes les mains qui se tendaient autour de lui et sortit.
Je le suivis avec nos valises, et on nous fit monter dans un char-à-bancs, conduit par un soldat qui devait nous mener à notre logement.
Soit défiance, soit gracieuseté, M. de Bismark n'avait pas permis que nous prissions des chambres à l'hôtel, et avait tenu à nous loger dans une maison particulière, à deux pas de chez lui, afin de nous avoir mieux sous sa main.
Le bourgeois de Versailles, dont nous devenions ainsi les hôtes, nous installa du mieux qu'il put, et je restai seul avec mon maître dont je venais prendre les derniers ordres.
Miranda était enchanté: M. de Bismark avait admirablement reçu M. de Vallejo, et lui avait promis toute espèce de facilités pour qu'il pût continuer son voyage.
On avait dîné au champagne. La table était abondamment servie, rien n'y manquait, si ce n'est des chandeliers: les bougies étaient fichées dans des bouteilles vides.
Au dessert, pour faire honneur à son invité, M. de Bismark avait demandé cinq bouteilles de vieux Romané-Conti, en ayant soin de lui apprendre qu'il les payait fort cher, il en avait vidé trois avec la prestesse et le calme d'un baveux emérite.
Bref, tout marchait comme sur des roulettes, et Miranda ne faisait pas de doute que nous passions les le lendemain reprendre notre route, et franchir sans encombre les lignes prussiennes, avec le sauf-conduit qu'on lui avait promis.
C'est sur cette conclusion rassurante que je le quittai et que j'allais me coucher à mon tour.
Le lendemain, de bonne heure, je portai le déjeuner à mon maître, qui ne me faisait grâce d'aucune des servitudes de ma nouvelle condition.
Il faut pour cela la vraisemblance, me disait-il à chaque instant, et je m'inclinais, en me promettant bien de prendre bientôt ma revanche.
Je sortis ensuite pour visiter un peu la ville, mais ma promenade fut abrégée par la rencontre de plusieurs officiers auxquels je ne pus donner les renseignements qu'ils me demandaient, et qui, s'apercevant que j'étais étranger, firent mine de m'arrêter.
Afin d'éviter toute complication, je me décidai à rentrer.
Du reste, Versailles, qui en temps ordinaire est assez triste, est devenu lugubre, malgré l'animation factice que lui donnent les innombrables soldats qui sillonnent en tout sens les avenues.
Le corps d'armée installé dans cette ville se compose principalement du régiment de la garde royale; les soldats de ce corps sont, il faut bien l'avouer, supérieurement tenus, et on ne dirait guère à les voir, ainsi astiqués et reluisant comme pour une revue, qu'ils viennent de faire une campagne de deux mois.
Ces soldats sont revêtus de la tenue d'été, la discipline qui régnait à Versailles, il est rare que les soldats se livrent dans l'intérieur de la ville aux actes de barbarie et de pillage qu'ils commettent sans cesse dans les campagnes environnantes.
La situation des habitants n'en est pas moins pénible. Ils sont accablés de réquisi-

tions, et l'intervention du maire, M. Rameau, et du commandant de place français, M. Franehet d'Espéres, est chaque jour nécessaire pour étouffer les conflits qui s'élevaient par suite des exigences des vainqueurs.
Je retrouvai Miranda à la maison. Pendant mon absence, il était retourné chez M. de Bismark, dont le neveu l'avait cette fois reçu assez froidement, et l'avait invité à attendre la décision qui serait prise à notre égard.
Ce langage, bien différent des protestations de la veille, ne laissa pas que de nous inspirer quelques réflexions; mais que pouvions-nous faire maintenant? Nous conformer à cet ordre qui prenait tout juste la peine de se déguiser en invitation.
Nous nous résignâmes donc, et pendant que Miranda allait dîner à l'hôtel du Réservoir, ou logeait le prince Léopold de Hohenzollern, cause première de la guerre actuelle, le général Burnside et quelques autres personnages, je me contentai de partager le modeste repas d'Annette, la bonne de notre hôte, toujours au nom de cette vraisemblance qui commençait à me peser terriblement.
Sans la soirée, les habitants de Versailles commençaient à se plaindre des prussiens, et proclamant le général Burnside et le combat de Orléans: seulement on disait à bas le combat, car il avait été une grande victoire pour nous, et on se félicitait de ce premier succès.
Plus tard qu'il n'en était malheureux.
Le jour se passa tranquillement.
Le lendemain matin, le bruit courut qu'un général français était arrivé à Versailles, et peu d'instants après le voir descendre à la porte de Bismark, au milieu d'une foule d'où partirent quelques cris: Vive la France!
Je crois que c'était le général Boyer, envoyé de Bismark.
A mon retour, je rencontrai un des hommes à cheval avec lesquels j'avais dîné l'avant-veille, cet homme me regarda d'un air étrange et se mit à me suivre. Je hâtai le pas et trouvai l'entrée de notre maison gardée par deux soldats.
Il y en avait un dans l'escalier, et un cinquième dans le vestibule.
J'entrai chez Miranda.
François OSWALD.
(La suite prochainement).

NOUVELLE THEORIE DE L'INFANTERIE
D'après le règlement du 16 mars 1869, à l'usage des gardes nationales de France sédentaires et mobilisées.
COMPRENANT:
Le maniement et la charge des fusils à percussion, à tabatière et chassepot.
Revue et mise en ordre par un officier d'état-major.
Loi sur la garde nationale. — Organisation des bataillons. — Ecole du soldat. — Ecole de peloton. — Pratique du tir. — Ecole des tirailleurs. — Service dans les places. — Service en campagne.
Cette théorie est indispensable aux officiers, aux sous-officiers et aux gardes nationaux.
1 vol. cartonné, prix: 1 fr. 25.
En vente à Lyon, 14, rue Confort, et 32, rue Impériale; à Marseille, 17, rue Noailles; librairies du Petit Journal.
NOUVELLE CARTE DU DEPARTEMENT DE LA SEINE
Et des environs de Paris, jusqu'à Versailles, avec l'enceinte fortifiée et l'indication de tous les forts, bastions et redoutes qui défendent la capitale.
TIRÉE EN QUATRE COULEURS EN CHROMOLITHOGRAPHIE.
Et dressée sur une échelle assez étendue pour reconnaître la position de tous les forts, apprécier le croisement de leurs feux et suivre, par conséquent, les opérations du siège de Paris.
EN VENTE:
Lyon, chez GUY, R. N. 2, rue de Lyon (ex-générale).
A Marseille, librairie du Petit Journal.
Envoie par la poste, 50 centimes, contre des timbres-poste.
Pour tous les articles non signés: EYBAUD.
Imprimerie P. Mougny-Rusand, rue Stella, 3.